



Le 29 janvier 2003

Madame Claudette Journault
Présidente de la commission d'enquête
sur le projet d'aménagement d'un barrage
à la décharge du lac Sergent
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable
2^e étage, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Compléments d'information sur les rectifications effectuées lors de la séance
du 10 décembre 2002

Madame,

Tel que convenu lors de la présentation de mon droit de rectification, je vous
transmets les compléments d'information manquants.

Nombre de lacs avec barrages au Québec

Le territoire du Québec compte près d'un demi-million de lacs alors que l'on
compte environ 5 000 barrages publics et privés dont l'élévation a plus de un mètre
(source : Répertoire des barrages du Québec). La mesure de l'élévation d'un barrage
correspond à la distance verticale entre le point le plus bas du terrain naturel au pied
aval du barrage et le point le plus élevé de la crête du barrage. L'élévation du barrage
proposée sur les plans préliminaires fournis par le promoteur correspond à 235 cm. La
mesure de 40 cm mentionnée dans certains mémoires est donc erronée.

Plaintes reçues à la Direction régionale de la Capitale Nationale

Après vérification à la Direction régionale de la Capitale Nationale, je vous
transmets le sommaire des plaintes enregistrées à la direction. En 1988, la direction
régionale a reçu une plainte relative à l'obstruction de la décharge du lac Sergent. Une
inspection des lieux a permis de constater la présence d'un seuil érigé sous le pont du
Canadien National à l'aide d'un remblai composé de pierres et de terre. En 1998, la

...2

direction régionale a de nouveau reçu plusieurs plaintes téléphoniques de riverains concernant la présence de trois barrages illégaux à la décharge du lac. En 2002, le Ministère a également reçu plusieurs plaintes au sujet d'un barrage illégal dans la décharge du lac Sergent.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Yves Rochon
Chargé de projet